

**Objectif général:** Participer à l'établissement du menu et donner un avis diététique aux patients/résidents afin de mettre sur pied un programme d'alimentation équilibré et adapté aux besoins des patients/résidents.

| ACTIVITÉS                                                  | TÂCHES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - Donner des conseils nutritionnels aux patients/résidents | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se consulte avec les patients/résidents au sujet de leurs habitudes et préférences alimentaires;</li> <li>• Discute, dans le cadre de la concertation multidisciplinaire, le programme alimentaire optimal avec les autres prestataires de soins, sur base des évolutions dans la spécialisation et en tenant compte de l'anamnèse du patient/résident et participe au tour de salle;</li> <li>• Rassemble des informations concernant l'état de santé des patients/résidents et leur donne des conseils alimentaires en tenant compte de leur état de santé (ex. cholestérol);</li> <li>• Etablit un programme d'alimentation pour les patients/résidents sur base de la prescription médicale et les informe au sujet des produits de régime;</li> <li>• Détecte la sous-nutrition chez les patients et la prévient (ex. développe et implémente une stratégie pour détecter la sous-nutrition avec une équipe nutritionnelle;</li> <li>• Conçoit des protocoles pour le traitement de problèmes nutritionnels spécifiques;</li> <li>• Collabore avec la cuisine ou le fournisseur de repas pour des repas sains;</li> </ul> |
| - Soutenir les patients/résidents                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournit des explications aux patients/résidents à propos d'une façon de cuisiner adaptée;</li> <li>• Rend régulièrement visite aux patients/résidents afin d'établir des menus personnalisés;</li> <li>• Convainc les patients/résidents et leur famille de l'importance d'une alimentation adaptée et les motive à respecter le programme alimentaire;</li> <li>• Collabore à la préparation des retours à domicile avec une nutrition entérale (ex. forme les patients/résidents à l'usage correct des dispositifs d'assistance) et assure le suivi de ces patients;</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| - Effectuer des tâches administratives                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tient à jour le dossier des patients/résidents concernant leur régime;</li> <li>• Note les menus personnalisés des patients/résidents, établit les listes de plats et les transmet à la cuisine ou le fournisseur de repas;</li> <li>• Commande, après approbation du responsable hiérarchique, les produits alimentaires, l'alimentation médicale par sonde et le lait pour nourrisson;</li> <li>• Assure la gestion administrative relative aux retours à domicile avec nutrition entérale;</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| - Autres activités                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Donne des explications au sujet d'une alimentation saine et équilibrée dans des groupes de travail composés du personnel de cuisine et de collaborateurs de l'institution et dans des groupes de patients/résidents;</li> <li>• Etablit les fiches diététiques et contrôle leur bonne application;</li> <li>• Etablit des consultations diététiques afin d'assurer le suivi nutritionnel des patients en ambulatoire;</li> <li>• Anime et organise des groupes thérapeutiques;</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |



## CRITÈRES

|                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Connaissance et savoir-faire | <ul style="list-style-type: none"><li>• Formation conforme aux exigences légales d'application pour l'exercice de la fonction;</li><li>• Sait travailler avec les outils informatiques spécifiques;</li><li>• Connaît les principes de base de la didactique pour pouvoir donner des formations;</li><li>• Période de familiarisation: 6 - 12 mois</li></ul>                                                                                                                                                                                                                      |
| Gestion d'équipe             | <ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'application;</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Communication                | <ul style="list-style-type: none"><li>• Possède des aptitudes à l'écoute;</li><li>• Rassemble des informations auprès des Infirmiers et/ou des médecins sur les patients/résidents qui ont besoin de conseils alimentaires;</li><li>• Informe les patients/résidents (individuellement et/ou en groupe) et leur famille concernant une alimentation saine et équilibrée et les convainc de l'importance du programme d'alimentation;</li><li>• Echange des informations avec les collaborateurs de la cuisine ou le fournisseur de repas au sujet de repas spécifiques;</li></ul> |
| Résolution de problèmes      | <ul style="list-style-type: none"><li>• Ajuste le programme alimentaire aux besoins et préférences individuels des patients/résidents;</li><li>• Motive les patients/résidents à se tenir au programme alimentaire établi;</li><li>• Etablit des protocoles pour le traitement de problèmes nutritionnels;</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Responsabilité               | <ul style="list-style-type: none"><li>• Etablit un programme alimentaire pour les patients/résidents attribués lors du séjour dans l'institution et lors du retour à domicile;</li><li>• Participe à l'amélioration des soins alimentaires nutritionnels en tenant compte de l'aspect de sous-nutrition et sa prévention;</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                               |
| Facteurs d'environnement     | <ul style="list-style-type: none"><li>• De temps à autre, contact avec des maladies contagieuses;</li><li>• Le travail sur écran (&lt;80%) est une exigence à l'exercice de la fonction;</li><li>• Contact personnel régulier avec la maladie, la souffrance ou la mort;</li><li>• De temps à autre, contact avec des personnes verbalement ou physiquement agressives;</li></ul>                                                                                                                                                                                                 |

**L'IFIC VOUS INVITE A LIRE ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS SUIVANTES :**

- O A L'EXCEPTION DES TITRES DE FONCTIONS PROTÉGÉS PAR LA Législation, les titres des fonctions sectorielles sont strictement indicatifs, c'est-à-dire qu'ils servent uniquement à faciliter l'identification des fonctions au sein de l'éventail sectoriel (grâce à un titre choisi sur base de l'usage majoritaire constaté). Cependant, un même titre de fonction peut parfois recouvrir des réalités différentes sur le terrain. Donc, seul le contenu (et non le titre) de la fonction peut et doit servir de base pour l'attribution d'une fonction sectorielle.
- O PAR SOUCIS DE LISIBILITÉ, NOS DESCRIPTIONS DE FONCTIONS SONT RÉDIGÉES AU MASCULIN. CEPENDANT, L'ENSEMBLE DE DESCRIPTIONS DE FONCTIONS S'APPLIQUENT À TOUS LES GENRES (M/F/X).
- O LES ÉLÉMENTS SUIVANTS SONT CONSIDÉRÉS COMME ÉTANT LA NORME POUR L'EXERCICE DE TOUTES LES FONCTIONS ET NE SONT DONC PAS DÉCRITS/RAPPELÉS AU SEIN DE CHAQUE DESCRIPTION DE FONCTION, SAUF LORSQU'ILS CONSTITUENT UNE PART SPÉCIFIQUE DE L'ACTIVITÉ :
  - Le respect de la légalité est la norme pour toutes les fonctions, qui doivent s'exercer conformément aux modalités et conditions prévues dans les différentes sources légales, réglementaires ou conventionnelles d'application tant au niveau sectoriel qu'institutionnel (législations, codes, conventions, procédures, protocoles, etc.).
  - Le respect de la confidentialité ou du secret professionnel dans l'exercice de la fonction: s'appliquent à tous conformément à la législation relative au contrat de travail (Article 17, 3°, de la loi du 3 juillet 1978)
  - La collaboration aux projets et le soutien des collègues font partie de l'exercice normal de toute fonction (ex : entraide ponctuelle, accueil et accompagnement de jobistes ou nouveaux collègues, participation aux réunions d'équipes, etc.)
  - La participation à la vie sociale de l'institution fait partie de l'exercice normal de toute fonction (ex: participation à l'organisation d'événements internes).
  - Le maintien des connaissances : les titulaires de la fonction sont amenés tout au long de leur carrière à s'adapter aux évolutions de leur métier (ex : en suivant les formations organisées par l'employeur, en se tenant au courant des évolutions du métier ou en réalisant des recherches documentaires dans leur domaine d'activité). Le niveau de formation requis pour l'exercice d'une fonction sectorielle repris à la rubrique « connaissance et savoir-faire » englobe la formation en tant que telle ainsi que la formation continue légalement obligatoire pour l'exercice de la fonction en question.